

l'âge de douze ou treize ans, ces enfants entreront au grand orphelinat, sous la direction des Frères de N.-D. des Champs, pour compléter leurs études primaires et apprendre l'agriculture ou un métier quelconque, suivant leurs aptitudes. Après quelques années passées au grand orphelinat, ces enfants seront en état de gagner honorablement leur vie, ou de se rendre utiles chez nos cultivateurs, où la main d'œuvre se fait de plus en plus rare. Quelques-uns seront assez heureux d'être adoptés par des cultivateurs, sans enfants, que le grand âge et la rareté de la main d'œuvre obligent de vendre leur terre, sur laquelle ils ont toujours vécu et où ils seraient si heureux de mourir. Lorsque l'Institut aura pris du développement, des Frères, à la tête d'un essaim d'orphelins, et sous la direction d'un prêtre zélé, iront ouvrir au milieu de la forêt encore vierge des paroisses nouvelles pour y établir leurs orphelins sur des terres, que le gouvernement, toujours si bienveillant lorsqu'il s'agit de colonisation, concédera gratuitement à l'Institut. Ces nouveaux établissements des Frères seront appelés à devenir, avec la bénédiction du Bon Dieu, de belles et florissantes paroisses. En attendant que ces orphelins s'établissent sur leurs terres respectives, le couvent des Frères servira de maison paternelle. Mais pour que les Frères de N.-D. des Champs puissent mener à bonne fin cette œuvre à la fois religieuse et nationale, ils ont besoin de se recruter, chose que Dieu saura bien faire en temps et lieu. L'Institut des Frères de N.-D. des Champs compte sur la bienveillance des MM. du clergé pour diriger vers leur nouvelle congrégation des jeunes gens intelligents, qui manifestent du goût pour la vie religieuse, mais à qui les talents ou les moyens ne leur permettent pas de suivre un cours classique. « *Cephas plantavit, Apollo rigavit, Deus autem augmentum dedit.* »

D.

Jubilé sacerdotal de Pie X

Le conseil supérieur de la *Jeunesse catholique italienne*, chargé de constituer le comité international, vient de se réunir et a décidé d'envoyer une circulaire à l'épiscopat catholique pour promouvoir la fondation de comités diocésains qui assu-